

Marie et Didier LATOUCHE

1 la tellerie 44710 PORT SAINT PERE

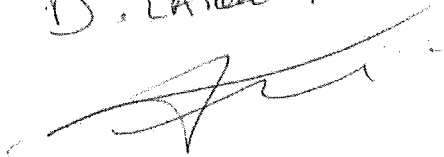
Pourquoi certains riverains du futur projet d'implantation des Eoliennes habitant Port saint Père n'ont-ils pas été prévenu de façon individuel ?

Ils sont impactés et devront subir, les nuisances sonores et visuelles ainsi que la perte de valeur de leurs habitats , sans avoir les avantages accordés aux habitants de Rouans.

Quel sera le trajet géographique du futur raccordement au réseau EDF ?

Impactera t il également les habitants de Port Saint père ?

D. LATOUCHE



M. François Poupé
5, La Maternité
M. J. L. F.

Ma maison aime que celle de
mon fils soit très proche des enfants.
Nous craignons les nuisances sonores et
aussi une vue dommageable de nos fenêtres
des maisons. Nous souhaitons que les bâtiments
soient réalisés sur les parcelles dont je suis
propriétaire et que des indésirables soient
évités.

[Signature]

OK

OK